

Paul Kagame jusqu'en 2034 ?

■ Les députés ont adopté un projet de réforme de la Constitution rwandaises lui permettant d'autres mandats.

Les députés rwandais ont adopté jeudi, à l'unanimité, un projet de réforme de la Constitution ouvrant la voie à un troisième mandat du président Paul Kagame en 2017 et lui laissant la possibilité, en théorie, de diriger le pays jusqu'en 2034.

Paul Kagame, 58 ans, homme fort du pays depuis 1994, a affirmé à plusieurs reprises ces derniers mois qu'il ne briguerait un troisième mandat que s'il était plébiscité par son peuple. La réforme constitutionnelle doit à présent être adoptée par le Sénat et par référendum.

Encore un mandat de 7 ans et deux de 5 ans ?

Jeudi, les députés ont modifié l'article 101 de l'actuelle Constitution, qui date de 2003 : désormais, *"le président de la République est élu pour un mandat de cinq ans. Il ne peut être réélu qu'une seule fois"*, a déclaré à la presse la présidente de la chambre des députés, Donatille Mukabalisa. La Constitution de 2003 prévoyait deux mandats

de sept ans. Mais, a précisé Madame Mukabalisa, un article 172 apporte une nuance de taille, permettant au président Paul Kagame, comme à tout autre candidat, d'être (ré) élu en 2017 pour un mandat de sept ans, puis par la suite, de briguer les deux mandats de cinq ans que prévoira la constitution révisée.

Un texte qui reste secret

La présidente de la chambre des députés, qui n'a pas rendu public le texte voté jeudi, a démenti le fait que l'article 172 ait été rédigé sur mesure pour M. Kagame. *"C'est pour tout candidat à la présidence de la République, ce n'est pas seulement pour le président Kagame"*, a-t-elle déclaré.

"Nous avons pris en compte les souhaits du peuple", a déclaré Mme Mukabalisa, après le vote de cette chambre dominée par le FPR (Front patriotique rwandais, au pouvoir) et ses alliés. Quelque 3,7 millions de Rwandais ont signé des pétitions pour demander un maintien au pouvoir de M. Kagame. La réforme constitutionnelle a été présentée par le pouvoir comme une pure initiative populaire, mais de nombreux observateurs y voient une manœuvre orchestrée par les autorités, dans un pays régulièrement épinglé pour ses atteintes à la liberté d'expression et son peu d'ouverture politique. (AFP)